CONFÉRENCES GESTION DE PATRIMOINE ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Management packages : structurer, valoriser et sécuriser sous l'article 163 bis H du CGI

Les outils d'intéressement des dirigeants et des managers se sont construits par strates. Actions gratuites bons de souscription et actions de préférence ont chacun leur doctrine et leur contentieux. Depuis l'entrée en vigueur de l'article 163 bis H du CGI les schémas montés selon les pratiques antérieures doivent être relus et les opérations en cours arbitrées avec prudence. Cette session de trois heures s'adresse à des praticiens confirmés. Elle reprend la qualification du gain la valorisation de l'instrument les conditions d'investissement réel du manager et la documentation à constituer. Les schémas existants sont examinés sous l'angle du risque de requalification.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 630 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats fiscalistes experts-comptables directeurs juridiques et responsables de fonds intervenant sur les opérations à effet de levier.

PRÉREQUIS
Pratique confirmée de la fiscalité des dirigeants et des opérations de capital

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier le gain retiré d'un instrument d'intéressement de dirigeant
- Apprécier la réalité du risque supporté par le manager investisseur
- Valoriser l'instrument à l'entrée et documenter cette valorisation
- Relire un schéma existant au regard du régime issu de l'article 163 bis H du CGI
- Constituer le dossier de preuve utile en cas de contrôle

03 Programme détaillé

M1 Instruments et qualification du gain

- Distinguer le gain d'investissement du complément de rémunération
- Panorama des instruments utilisés dans les opérations à levier
- Critères de distinction entre gain en capital et avantage salarial
- Portée du régime prévu à l'article 163 bis H du CGI
- Conséquences sociales d'une requalification
- À retenir : C'est la réalité du risque assumé par le manager qui oriente la qualification du gain.

M2 Valorisation et conditions d'entrée

- Fixer un prix défendable
- Méthodes de valorisation des instruments à l'entrée
- Prix de souscription et avantage éventuel à l'acquisition
- Effet de levier financement et garanties données par le manager
- Documentation à constituer dès la réalisation de l'opération
- Cas pratique : Les participants examinent la valorisation d'un bon de souscription et identifient les points fragiles du dossier.

M3 Sortie contrôle et sécurisation

- Préparer la liquidité et la discussion avec l'administration
- Traitement de la cession et des clauses de sortie
- Clauses de présence et de départ anticipé
- Relecture des schémas en cours et arbitrages possibles
- Conduite d'un contrôle et éléments de preuve à produire
- Mise en situation : Un package monté avant la réforme est soumis aux participants qui proposent les ajustements à opérer.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 630 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr